Quelques lianes de la pharmacopée ivoirienne

Tra Bi F. H.

Université d'Abobo-Adjamé, UFR Sciences Naturelles 02 BP 801 Abidjan 02 (Côte d'Ivoire) Email : trabi fezan@hotmail.com

Mots clés : forêts classées, lianes, pharmacopée, Côte d'Ivoire

Introduction

La conservation et la gestion durable des plantes médicinales doivent tenir compte des connaissances des populations qui vivent proches de la nature et qui en tirent tout ce qui est nécessaire à leurs besoins. Les rapides transformations culturelles, sociales et économiques des sociétés traditionnelles ont provoqué des bouleversements de leur environnement et de leurs pratiques. Pour sauvegarder les connaissances profondes que les peuples ont des plantes locales, un inventaire des utilisations et des espèces impliquées est nécessaire.

En Côte d'Ivoire, la régression de la couverture forestière a fait des forêts classées et des aires protégées, des sources ultimes de plantes médicinales. Elles en contiennent une grande diversité. Les usages des lianes, comme médications, chez les populations riveraines de deux massifs forestiers ivoiriens ont été abordés à travers un inventaire des spécimens et leur identification taxonomique, un inventaire des affections couramment mentionnées, le statut des lieux de prélèvement des lianes (forêt classée ou domaine rural), les relations familles de plantes - affections, l'importance des lianes dans les besoins de santé des populations utilisatrices.

Présentation des milieux d'étude

La forêt classée du Haut-Sassandra

La forêt classée du Haut-Sassandra, au centre ouest de la Côte-d'Ivoire, est située entre 6°51′ et 7°24′ de latitude nord, 6°59′ et 7°10′ de longitude ouest (fig. 1). Elle couvre 102 400 ha. C'est une forêt semi-décidue à *Triplochyton scleroxylon* K. Schum., *Mansonia altissima* A. Chev., *Celtis* sp. (Monnier, 1978), avec, dans son extrême nord-ouest, une savane incluse à *Loudetia simplex* (Nees) C.E. Hubbard, *Andropogon macrophyllus* Stapf, dont la strate arborée est dominée par *Lophira lanceolata* Van Tiegh. ex Keay et *Terminalia glaucescens* J. Léonard (Kouamé, 1998).

La forêt classée du Haut-Sassandra était, avant la construction du barrage de Buyo, non habitée. Les migrations de populations internes et externes à la Côte d'Ivoire, liées au développement des cultures de rente (caféiers, cacaoyers), ont affecté ce bloc forestier. L'enclave du V12 (3 000 ha) a ainsi été créée au Sud de la forêt à l'occasion de la construction du barrage de Buyo, sur le fleuve Sassandra. Par la suite, plusieurs campements ont été créés dont Amanikouadiokro en 1989 (150 ha), au Sud-Est et Trouvougbeu au Centre-Nord. L'enclave de Gbébly, 2167 ha (Sodefor, 1996), au Nord-Ouest, en bordure du fleuve Sassandra, a été, selon Sodefor (1995), soustraite de la forêt classée.

Les populations autochtones de la forêt classée du Haut-Sassandra sont constituées de Niaboua, Niédéboua et Gouro (Sodefor, 1995). Elles habitent les villages situés hors de la forêt classée et pratiquent une agriculture itinérante, sur brûlis, de riz pluvial et de caféiers, tandis que les migrants internes, composés de Baoulé, Wobé, Wan et les migrants externes constitués, essentiellement, de Burkinabè, ont développé le système de culture de caféiers et de cacaoyers avec association de vivriers. Ces étrangers sont installés, en grande partie, dans les campements et accèdent à la forêt classée par achat de portions successives (généralement 1 ha) avec la complicité des autochtones. Par la suite, ils échappent au contrôle de ceux-ci pour ensuite progresser profondément dans la forêt classée. Malgré la forte présence humaine, 90 % de la superficie de la forêt classée ont relativement été bien protégés des incursions agricoles.

La forêt classée de Scio

La forêt classée de Scio se situe entre 6°35′ et 6°53′ de latitude nord, 7°57′ et 7°32′ de longitude ouest (fig. 1) et couvre 88 000 ha. Elle est humide, sempervirente et abrite des phanérophytes ligneux dont 1/3 sont constitués par des lianes qui représentent, selon Arnaud et Sournia (1980), 80 % de la masse végétale. Elle est à rattacher au groupement à Uapaca esculenta Aubrév. & Léandri, Chidlowia sanguinea Hoyle, avec des représentants de forêts hygrophiles tels que Lophira alata Banks ex Gaertn. f., Tieghemella heckelii Pierre ex Chév. (Sodefor 1996).

La forêt classée de Scio a connu, de la part des migrants, une péné-

tration tardive, mais très agressive et étendue. Près de 50 campements ont ainsi été créés, dans la forêt classée (Sodefor, 1996), par les populations autochtones Guéré, mais surtout par les migrants internes (Baoulé, Yacouba, Sénoufo,...) et externes (Burkinabè). Dans la forêt classée de Scio, les superficies totales occupées par l'agriculture sont évaluées à environ 21 000 ha, soit 24 % de la surface totale de la forêt (Sodefor, 1996).

Matériel et méthode

Le matériel de travail est composé, essentiellement, de lianes vivantes, de produits finis ou semi-finis dérivés de lianes, de fiches d'enquêtes, d'équipement botanique nécessaire pour la confection d'un herbier, d'un dictaphone. Il faut y ajouter les personnes enquêtées, volontairement limitées aux autochtones Guéré, Niaboua, Niédéboua et aux migrants Baoulé.

La méthodologie repose sur des interviews ainsi que sur l'observation et le suivi d'activités se rapportant à l'utilisation des lianes. Les personnes interviewées sont celles qui l'avaient été lors de nos travaux de Thèse, entre 1993 et 1996. Ceci a permis de superposer les informations antérieurement acquises avec celles dont nous disposons pour la présente étude. De nouvelles personnes ont été associées aux travaux. Les interviews ont lieu d'abord en forêt. Elles concernent les espèces de lianes rencontrées dont les utilisations sont connues par les différents interlocuteurs hommes et femmes, autochtones et migrants internes (Baoulé) dont l'âge a varié entre 28 et 76 ans. Ces informations sont complétées au campement ou dans le village.

Résultats et discussion

83 espèces de lianes ont été recensées dont 55 % en forêt classée. Elles sont reparties entre 65 genres et 32 familles. Ces lianes ont été indiquées dans 97 recettes, pour traiter 35 maladies au sein des populations, dans les deux massifs forestiers. 16 espèces sur les 83 rencontrées présentent des usages rapportés dans la littérature, 13 affections plus courantes ont été mentionnées dans les traitements à base des 16 espèces de lianes (tableau I). Tous les organes de plantes (tiges, feuilles, racines, fruits) sont employés dans cette pharmacopée. Mais les organes les plus recherchés restent les feuilles (55 espèces, 57 %). Les tiges arrivent en deuxième position, avec 23 espèces, soit 24 % des espèces. Il s'agit de lianes adultes qui présentent des tiges de grand diamètre, dont les écorces sont employées dans les recettes. Les racines (7 espèces, 7 %) et les fruits (1 espèce, 1%) sont peu employés. Différentes associations d'organes ont aussi été observées dans les préparations. La plus importante associe les feuilles et les tiges, elle représente seulement 5 % dans la distribution des organes utilisés.

Les recettes prescrites sont, dans leur grande majorité, monospécifiques (92). Seules 4 recettes utilisent à la fois 2 espèces et une seule en fait intervenir 3 (feuille de Loeseneriella africana (Willd.) N. Hallé + graines de Xylopia aethiopica A. Rich. + fruits de Piper guineense Schum. & Thonn.).

La plupart des maladies inventoriées, dans les zones d'étude, sont liées aux conditions de travail des populations (mal de reins, fatigue générale, paludisme, douleur intercostale, hémorroïde), aux conditions d'hygiène (dermatose, infections des voies urinaires, infection bucco-dentaire, inflammation des yeux, plaie, diarrhée, toux et tuberculose, démangeaison) et aux problèmes de santé féminine.

Des 7 modes de préparations identifiés (le décocté, le macéré, la poudre, l'extrait frais, la pâte, la sève et les fibres), le décocté, la pâte et l'extrait d'organes frais sont courantes. Toutes ces préparations sont administrées par voie orale (boisson, alimentation) ou anale (purge) ou par voie externe (bain, massage, garrot).

La comparaison de nos données, avec celles de travaux antérieurs, en Côte d'Ivoire et ailleurs en Afrique, a permis d'établir une corrélation entre maladies et lianes. C'est le cas, par exemple, de Morinda morindoides (Bak.) Milne-Redh. (Onabanjo, 1983, au Nigeria ; Tra Bi, 1997, en Côte d'Ivoire ; Cimanga et col., 1997, au Zaïre, actuelle République Démocratique du Congo) et de Nauclea latifolia Sm contre le paludisme (Kerharo et col., 1974, au Sénégal ; Tra Bi, 1997, en Côte d'Ivoire). C'est également le cas de Abrus precatorius L. (Ayensu, 1978, au Ghana; Tra Bi, 1997, en Côte d'Ivoire) et de Spilanthes filicaulis (Schum.& Thonn.) C.D. Adams (Burkill, 1985, en Afrique Tropicale; Tra Bi, 1997, en Côte d'Ivoire) contre les morsures de serpents... Par ailleurs, des maladies telles que la diarrhée et les infections des voies urinaires disposent de larges gammes de lianes pour leur traitement. Enfin, des familles de lianes tendent à être efficaces contre des groupes de maladies ; exemple des Rubiaceae réputées efficaces contre le paludisme, des Euphorbiaceae rréputées efficaces dans les soins bucco-dentaires.

Conclusion

Les lianes jouent un rôle important dans les soins des populations dans les zones de forêt classée et leur exploitation dans la pharmacopée est variée et diversifiée. Elles continuent de couvrir une part non négligeable des besoins essentiels des populations dépourvues de ressources monétaires ou éloignées des centres urbains. La disparition progressive des ressources végétales naturelles des terroirs villageois pousse les populations à se tourner vers les forêts classées qui étaient, autrefois, moins sollicitées pour ces produits.

Remerciements

Ils vont, en premier lieu, au Professeur Bongers, Directeur du Projet Ecosyn et au Professeur Lemmens, son prédécesseur. Nous exprimons une infinie gratitude à Messieurs C.C.H. Jongkind et A.J.M. Leeuwenberg, du Laboratory of Plantaxonomy de l'Université Agronomique de Wageningen (Pays Bas), dont les contributions ont été bénéfiques pour les familles des Combretaceae et des Apocynaceae. Nous remercions enfin, l'ensemble des personnes interviewées au cours de ces travaux.

Références

ARNAUD J.C., SOURNIA G. (1980) Les forêts de Côte d'Ivoire : essai de synthèse géographique, Ann. Univ. Abidjan, série G, Tome IX, 5-93.

AYENSU E.S. (1978) Medicinal plants of West Africa, Reference publications Inc., 330 p.

BURKILL H.M. (1985) The useful plants of West Tropical Africa, Vol. 1: Families A-D, Royal Botanic Gardens Kew, 960 p.

CIMANGA K., DE BRUYNE T., VAN POEL B., MA-YULIANG, CLAEYS M., PIETERS L., KAMBU K., TONA L., BAKANA P., VANDEN BERGHE D., VLIETINCK A.J. (1997) Complement modulating properties of a kaempferol 7-o-rhamnosylsophoroside from the leaves of *Morinda morindoides*, *Planta Medica*, 63, 3, 220-223; 20 ref.

KERHARO J., Adam J.G. (1974) La pharmacopée sénégalaise traditionnelle, Plantes médicinales et toxiques, Paris, Ed. Vigot Frères, 1011 p.

KOUAME N'. F. (1998) Influence de l'exploitation forestière sur la végétation et la flore de la Forêt Classée du Haut-Sassandra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat 3ème cycle, Université de Cocody, Abidjan, 227 p.

MONNIER Y. (1978) Végétation, les sols, in Les Atlas Jeune Afrique, Côte d'Ivoire, Ed. Jeune Afrique, 16-21.

SODEFOR (1995) Plan d'Aménagement de la Forêt Classée du Haut-Sassandra, 72 p.

SODEFOR (1996) Photographie aérienne, carte forestière au 1/20000.

SODEFOR (1996) Plan de Remembrement de la Forêt Classée du Scio, 81 p.

TRA BI F.H. (1997) Utilisations des plantes, par l'homme, dans les Forêts Classées du Haut-Sassandra et du Scio, en Côte d'Ivoire, Thèse de Doctorat 3ème cycle, Fast, Université de Cocody, Abidjan, 215 p.

Toutes les espèces citées sont nommées selon la nomenclature adoptée dans :

BOUQUET A., DEBRAY M. (1974) Plantes médicinales de la Côte d'Ivoire, Paris, ORSTOM, 32, 231 p. (Trav. et Doc.)

Pour information:

Le projet Ecosyn (1995-2000) est financé par la Commission Européenne et fait partie "des Actions en faveur des forêts tropicales" (B7/5041 – DG VIII).

Pour contacter le projet :

Projet Ecosyn, Université de Wageningen, Phytotaxonomie /Herbarium Vadense.

Tél: +(31) 317 482170 - Fax: 484917

Email: office@ecosyn.pt.wau.nl

Projet Ecosyn, Université de Cocody Abidjan - s/c CNF 22 BP 582 Abidjan 22 ou BP 708 Yamoussoukro.

Tél: +(225) 22 488444 / +(225) 30 643720

Fax: +(225) 22 448774

Tableau I. Espèces de lianes et affections couramment mentionnées, rencontrées pendant les investigations

Espèces les plus couramment utilisées

Abrus precatorius L. (Fabaceae)

Adenia lobata (Jacq.) Engl. Passifloraceae

Alchornea cordifolia (Schum. & Thonn.) Müll. Arg. (Euphorbiaceae)

Cnestis ferruginea DC. (Connaraceae)

Combretum zenkeri Engl. & Diels (Combretaceae)

Manniophyton fulvum Müll. Arg. (Euphorbiaceae)

Melanthera scandens (Schum. & Thonn.) Roberty (Asteraceae)

Mezoneuron benthamianum Baill. (Caesalpiniaceae)

Momordica charantia L. (Cucurbitaceae) (figure 2)

Morinda morindoides (Bak.) Milne-Redh. (Rubiaceae)

Nauclea latifolia Sm. (Rubiaceae)

Parquetina nigrescens (Afzel.) Bullock (Periplocaceae)

Paullinia pinnata L. (Sapindaceae)

Piper guineense Schum. & Thonn. Piperaceae

Phyllanthus muellerianus (O. Kuntze.) Excell (Euphorbiaceae)

Spilanthes filicaulis (Schum. & Thonn.) C.D. (Asteraceae)

Affections mentionnées

Morsure de serpent, infection des voies urinaires

Infection des voies urinaires

Diarrhée, infection des voies urinaires, douleurs dentaires, toux

Perturbation des menstrues

Vers intestinaux

État fébrile

État fébrile

Diarrhée

Vers intestinaux

Paludisme

Paludisme, état fébrile, diarrhée, infection des voies urinaires

Diarrhée, perturbation des menstrues

Diarrhée, infection des voies urinaires

Infection des voies urinaires

Diarrhée, douleur dentaire, inflammation des yeux (fig. 3)

Morsures de serpent

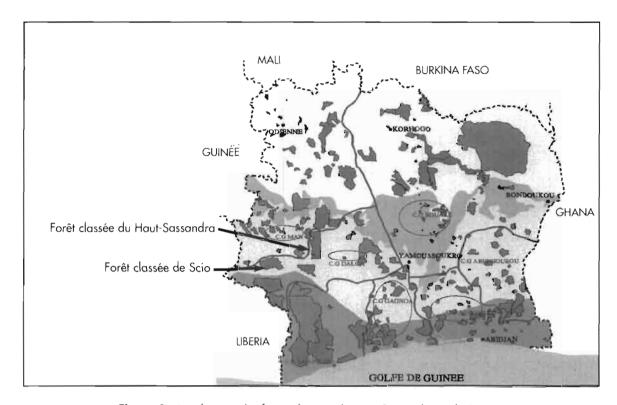


Figure 1. Localisation des forêts classées du Haut-Sassandra et de Scio



Figure 2. *Momordica charantia* L. (Cucurbitaceae) : liane utilisée pour soigner le paludisme. Forêt classée de Scio, juin 1998



Figure 3. Traitement de l'inflammation des yeux avec la solution aqueuse qui exsude de la portion de tige de *Phyllanthus muellerianus* (O. Kuntze) Exell (Euphorbiaceae). Forêt classée du Haut-Sassandra (février 1998)